

CHAMPIONNAT DE FRANCE SÉNIOR SPRINT ET CRITÉRIUM NATIONAL SÉNIOR SPRINT



SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2019

GÉRARDMER

1. CALENDRIER

Championnat de France sénior sprint et Critérium national sénior sprint – engagements libres

- Lundi 02 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 17 septembre 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 20 septembre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 27 septembre 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

SÉNIOR – distance de course : 500 m							
1	SH4-	13h15	4 rameurs en pointe sans barreur	9	SH8+	15h15	8 rameurs en pointe
2	SF2x	13h30	2 rameuses en couple	10	SF2x	15h30	2 rameuses en couple *
3	SH2x	13h45	2 rameurs en couple	11	SH2x	15h45	2 rameurs en couple *
4	SF2-	14h00	2 rameuses en pointe sans barreur	12	SF4+	17h00	4 rameuses en pointe avec barreur *
5	SH2-	14h15	2 rameuses en pointe sans barreur	13	SH4+	16h15	4 rameurs en pointe avec barreur *
6	SF4x	14h30	4 rameuses en couple	14	SM2x	16h30	1 rameur et 1 rameuse en couple
7	SH4x	14h45	4 rameurs en couple	15	SM4x	16h45	2 rameurs et 2 rameuses en couple
8	SF8+	15h00	8 rameuses en pointe	16	SM8+	17h00	4 rameurs et 4 rameuses en pointe

* Épreuves réservées du Critérium national sénior sprint

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ou aux Championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux Championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans, ne peuvent être engagés à un championnat de France ou à un critérium national que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutant au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ou aux Championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux Championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

Participation au Championnat de France sénior sprint

Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 25% de rameurs ou rameuses n'ayant pas la nationalité française et/ou de rameurs ou rameuses ayant été sélectionnés dans l'année en cours :

- Au Championnat du Monde sénior ou moins de 23 ans ou junior,
- Ou au Championnat d'Europe sénior ou moins de 23 ans ou junior,
- Ou à la Coupe de la Jeunesse.

Participation au Critérium national sénior sprint

Les épreuves sont réservées aux équipages de nationalité française.

Ces quatre épreuves en SF2x, SH2x, SF4+ et SH4+ sont réservées aux rameurs et rameuses n'ayant jamais été dans les 6 premiers d'un championnat de France sénior en eaux intérieures dans les 5 saisons sportives précédentes et celle en cours. Pour 2019, cela concerne tous les championnats de France sénior depuis la saison sportive 2014.

Dans ces quatre épreuves, la participation des juniors (J15 à J18) et des rameuses et rameurs appartenant à un collectif de l'Équipe de France de la saison en cours est interdite.

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves 1 à 13 (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves 1 à 9 du championnats de France sénior sprint peuvent en plus participer à une seule des épreuves 14 à 16 des épreuves mixtes ou 17 à 25 des épreuves du critérium national para-aviron et aviron adapté.

Remarque importante sur la procédure d'engagement sur l'intranet fédéral de rameurs qui doublent :

Pour engager deux équipages dont les rameurs doublent, il faut d'abord saisir l'engagement dans l'épreuve 1 à 9 ou 17 à 25 puis l'engagement dans l'épreuve mixte de 14 à 16.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

En fonction du nombre d'engagés, des finales de classement au-delà de la 24^e place pourront être organisées.

- Samedi 28 septembre à partir de 08h30 séries qualificatives
- à partir de 15h00 quarts de finales
- Dimanche 29 septembre à partir de 08h00 demi-finales A/B et C/D, finales de classement au-delà de la 24^e place
- à partir de 13h00 finales A, B, C et D

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association sportive de Gérardmer – Tél. 06 87 44 75 71 – C88009@ffaviron.fr

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

AUTRES CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CRITÉRIUMS

Système de qualification

de 1 à 6 partants	1 série	<ul style="list-style-type: none"> course pour l'attribution des couloirs de la finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives 2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en finale C les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives 2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D	<ul style="list-style-type: none"> les 2 premiers de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D (en finale C dans le cas de 19 partants) les 3 premiers en finale A, les autres en finale B les 3 premiers en finale C, les autres en finale D
plus de 24 partants	5 séries qualificatives et plus 4 quarts de finale 2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D	<ul style="list-style-type: none"> les 24 meilleurs temps des séries sont placés au temps en quart de finales les autres en finales de classement les 3 premiers de chaque quart de finale en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D les 3 premiers en finale A, les autres en finale B les 3 premiers en finale C, les autres en finale D

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
S1			1-S1 1-S2 2-S1 2-S2 1T-RS 2T-RS	
			FA	
	S2			3T-RS 4T-RS 5T-RS 6T-RS 7T-RS 8T-RS
				FB

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries	Quarts de finale	Demi-finales	Finales		
S1			1-S1 1-S2 2-S3 2T-RS 3T-RS 6T-RS		
		DF A/B1	FA		
	S2			1-S3 2-S1 2-S2 1T-RS 4T-RS 5T-RS	
			DF A/B2	FB	
		S3			7T-RS 8T-RS 9T-RS 10T-RS 11T-RS 12T-RS
					FC

Remarque : finale C à partir de 14 partants.

Système de 19 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales 19 participants	Finales 20 à 24 participants	
	option 1	option 2			
S1					
		DF A/B1	DF A/B1	FA	FA
S2					
		DF A/B2	DF A/B2	FB	FB
S3					
		DF C/D1	DF C/D1	FC	FC
S4					
		DF C/D2	DF C/D2		FD

Remarque : finale D à partir de 20 partants.

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système 25 partants et plus

Séries	Quarts de finale	Demi-finales		Finales	
		Option 1	Option 2		
S1	QF1	DF A/B1	1-QF1	1-QF1	FA
			1-QF2	1-QF3	
			2-QF3	2-QF2	
			2-QF4	2-QF4	
			3-QF1	3-QF1	
			3-QF3	3-QF4	
S2	QF2	DF A/B2	1-QF3	1-QF2	FB
			1-QF4	1-QF4	
			2-QF1	2-QF1	
			2-QF2	2-QF3	
			3-QF2	3-QF2	
			3-QF4	3-QF3	
S3	QF3	DF C/D1	4-QF1	4-QF1	FC
			4-QF2	4-QF3	
			5-QF3	5-QF2	
			5-QF4	5-QF4	
			6-QF1	3-QF1	
			6-QF3	6-QF4	
S4	QF4	DF C/D2	4-QF3	4-QF2	FD
			4-QF4	4-QF4	
			5-QF1	5-QF1	
			5-QF2	5-QF3	
			6-QF2	6-QF2	
			6-QF4	6-QF3	
S5					

Exemple de codage :

- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-QF1 1^{er} du quart de finale 1
- 2-QF1 2^e du quart de finale 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B1
- ...
- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...
- 1T-1S 1^{er} temps des 1^{ers} de toutes les séries
- 2T-1S 2^e temps des 1^{ers} de toutes les séries
- ...
- 1T-RS 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS 2^e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...

Il prend en compte des points de classement aux épreuves des Championnats de France junior (J16 et J18), sénior moins de 23 ans, sénior bateaux courts, sénior bateaux longs et sénior sprint et des points de sélection en équipe de France suivant les modalités définies ci-dessous

Points aux Championnats de France junior (J16 et J18) et sénior (bateaux courts et bateaux longs)

Place	1x, 2-, 2+, 2x	4-, 4+, 4x	8+
1	20	30,0	45,0
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9,0	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6,0	9,0
11	3	4,5	6,8
12	2	3,0	4,5
13	1	1,5	2,3
14	1	1,5	2,3
15	1	1,5	2,3
16	1	1,5	2,3
17	1	1,5	2,3
18	1	1,5	2,3

Points aux Championnats de France sénior sprint et sénior moins de 23 ans

Place	2-, 2x	4-, 4x	8+
1	10,0	15,0	22,5
2	8,5	12,8	19,1
3	7,5	11,3	16,9
4	6,5	9,8	14,6
5	5,5	8,3	12,4
6	4,5	6,8	10,1
7	3,5	5,3	7,9
8	3,0	4,5	6,8
9	2,5	3,8	5,6
10	2,0	3,0	4,5
11	1,5	2,3	3,4
12	1,0	1,5	2,3
13	0,5	0,8	1,1
14	0,5	0,8	1,1
15	0,5	0,8	1,1
16	0,5	0,8	1,1
17	0,5	0,8	1,1
18	0,5	0,8	1,1

Les points obtenus aux championnats de France bateaux courts junior et senior par les équipes mixtes sont partagés entre les clubs.

Points de sélection

16	Sélectionné au Championnat du Monde sénior dans les disciplines olympiques ou paralympiques ou aux Jeux Olympiques ou Jeux Paralympiques
8	Sélectionné à l'une des compétitions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Championnat du Monde sénior dans les disciplines non olympiques ou non-paralympiques, • Championnat du Monde des moins de 23 ans, • Championnat du Monde junior, • Championnats d'Europe sénior, • Championnats d'Europe sénior moins de 23 ans, • Championnats d'Europe junior.
4	Sélectionné à la Coupe de la Jeunesse.

Seule la sélection apportant le plus de points au rameur ou à la rameuse est prise en compte.